

BRUXELLES PATRIMOINES

N°015-016

NUMERO SPECIAL - SEPTEMBRE 2015

Journées du Patrimoine

Région de Bruxelles-Capitale

DOSSIER ATELIERS, USINES ET BUREAUX

PLUS

Expérience photographique internationale
des Monuments



UNE PUBLICATION DE BRUXELLES DÉVELOPPEMENT URBAIN

LA PROTECTION DU PATRIMOINE INDUSTRIEL DANS LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

HARRY LELIÈVRE

HISTORIEN DE L'ART,
DIRECTION MONUMENTS ET SITES

MURIEL MURET

HISTORIENNE DE L'ART,
DIRECTION MONUMENTS ET SITES



La tour à plombs à Bruxelles (W. Robberechts © SPRB).

La reconnaissance et la sauvegarde du riche patrimoine industriel bruxellois ne datent que des années 1970-1980. C'est au milieu des années 1970 que les premiers projets d'inventaire topographique ont été lancés à Bruxelles. L'inventaire d'urgence du *Sint-Lukasarchief* est publié en 1979, et les premières études en vue de l'inventaire du Pentagone commencent, à la même période, dans les services des deux communautés. Ces inventaires sont de nature générale et topographique. Ils n'ont toutefois pas pour but de réaliser un recensement exhaustif du patrimoine industriel. Seuls y figurent les monuments les plus visibles, remarquables et importants du patrimoine industriel. Le premier inventaire thématique du patrimoine industriel de la Région bruxelloise, un pionnier dans son genre, est entamé en 1979 par les Archives d'Architecture Moderne (AAM). Ce travail colossal de connaissance et de reconnaissance ne débouche pourtant pas sur une décision politique de protection du patrimoine industriel. Bien que la Commission royale des Monuments et des Sites et l'administration de l'époque proposent, dès 1974, la protection de la tour à plombs sise rue de la Poudrière, alors menacée par la vente du terrain, il faut attendre 1984 pour que le classement définitif de ce vestige industriel – qui constitue l'un des rares témoins de sa typologie – se concrétise. Quelques initiatives de classement, dont certaines aboutissent, suivent dans les années 1980, en général parce que les sites sont désaffectés, délabrés ou menacés de démolition. C'est le cas de la grande écluse du boulevard Poincaré à Anderlecht ou du gazomètre de la rue des Fuchsias à Molenbeek-Saint-Jean.

En 1989, le transfert de la compétence sur le patrimoine immobilier, des Communautés à la nouvelle Région de Bruxelles-Capitale, a per-



Fig. 1
Le Luizenmolen à Anderlecht (A. de Ville de Goyet, 2011 © SPRB).

mis à cette dernière de développer une politique de valorisation de son riche patrimoine. En ce qui concerne le patrimoine industriel, une des premières grandes actions est la procédure de classement, rapidement menée en 1993, de la brasserie Wielemans-Ceuppens, avenue Van Volxem à Forest, cinq ans à peine après l'abandon des activités brassicoles. En 1992, la Région commande, à l'asbl La Fonderie, une actualisation de l'inventaire des AAM. La liste, bien qu'approuvée par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, n'a jamais été publiée, pour des raisons juridiques et administratives. Elle contient cependant une sélection des biens à inscrire sur la liste de sauvegarde ou à classer. C'est sur cette base qu'en 1995, la Région lance une importante campagne de sauvegarde, manifestant son intérêt pour un patrimoine très menacé par la restructuration. Plus de la moitié du patrimoine industriel sauvegardé l'a été dans le prolongement de cette campagne jusqu'au début des années 2000. À l'exception d'une campagne de protection des aubettes de tram, les mesures de protection qui ont suivi plus récemment répondaient à ces opportunités ponctuelles.

La campagne des années 1990 et les mesures de protections suivantes ont toujours tenu compte de l'état de conservation des bâtiments et de leur potentiel de réaffectation. Une partie de ces mesures constituent des inscriptions sur la liste de sauvegarde. De cette façon, la réaffectation des sites peut se dérouler de manière plus souple. Le Gouvernement bruxellois, en effet, a toujours eu pour priorité de donner à ces sites une nouvelle destination et une place dans le circuit économique plutôt que d'en faire des musées, même si certains ont bien connu ce destin, par exemple l'ancienne Compagnie des Bronzes, le moulin d'Evere, le *Luizenmolen* d'Anderlecht (fig. 1) ou le dépôt des tramways à Woluwe-Saint-Pierre. Tout le patrimoine industriel déjà sauvegardé est actuellement utilisé ou réaffecté, ou est en passe de l'être.

Cette priorité à la remise dans le circuit économique des biens explique aussi pourquoi certaines mesures de sauvegarde ne semblent pas complètes; souvent, en effet, elles ne couvrent pas tous les éléments qui constituaient le site industriel. Dans le cas de la tour à plombs et du Familistère



Fig. 2
Site de Tours et Taxis à Bruxelles (Schmitt-GlobalView, 2014 © SPRB).

Godin, l'usine voisine n'a pas été protégée. Souvent, les éléments techniques intérieurs ne font pas non plus partie de la mesure de protection. Cependant, il existe d'importants sites, mentionnés plus haut, où ce fut bien le cas. La législation relative au patrimoine autorise la protection de toute réalisation particulièrement remarquable, y compris les installations ou les éléments décoratifs faisant partie intégrante de cette réalisation (art. 206 du Code bruxellois de l'Aménagement du Territoire). Sur les sites encore en exploitation, qui n'ont pas vocation de musée ou qui attendent une réaffectation, la question se pose du devenir de ces éléments en place (machines et autres équipements). Faut-il les intégrer dans une protection, les laisser sur place ou les conserver dans un environnement hors contexte...

Le site de Tour et Taxis à Bruxelles (fig. 2), ainsi que beaucoup d'autres sites industriels, n'ont pas été protégés, dans l'attente d'une nouvelle destination, afin de laisser plus ouvertes les possibilités de réaffectation tout en permettant aussi d'assurer la conservation des éléments patrimoniaux.

Notons que le patrimoine industriel protégé n'est pas réparti également sur le territoire ni représentatif de l'ancienne implantation des industries. Ainsi il y a, jusqu'à présent, peu de protections à Koekelberg ou dans la zone du canal, zone industrielle par excellence de la Région. L'ambitieux *Plan Canal* du Gouvernement visant à développer cette large zone est donc une occasion unique pour valoriser le patrimoine dans ce territoire riche en témoins des activités portuaires et des diverses autres industries.

L'attention s'est toujours portée sur les éléments les plus visibles et, dans la plupart des cas, les biens présentant le plus d'intérêt esthétique. Des édifices plus modestes, petits ateliers, dépôts, menuiseries ou garages, souvent situés en intérieur d'îlot et qui formaient le tissu urbain du Bruxelles industriel, ont été négligés. Souvent, ils ne sont pas assez remarquables pour bénéficier d'une protection légale. Cependant, ils ont leur place dans l'inventaire du patrimoine bruxellois, malgré leur disparition progressive ou leur transformation complète en logements.



Fig. 3
Anciens ateliers de confection Blum à Bruxelles (A. de Ville de Goyet, 2004 © SPRB).

La campagne de sauvegarde du patrimoine industriel des années 1990, et les sauvegardes relativement ponctuelles qui ont suivi, n'ont pas épuisé la question: il reste indéniablement dans la Région bruxelloise un important patrimoine industriel digne de protection.

La notion de patrimoine industriel peut s'entendre dans un sens très large. Elle couvre parfois des bâtiments à caractère social, ou avec des techniques et des éléments constructifs typiques empruntés à l'architecture industrielle. Exemple type de cette catégorie: les halles Saint-Géry, qui ont pour finalité une fonction commerciale mais ont été construites avec des procédés industriels. La liste du patrimoine industriel protégé en Région de Bruxelles-Capitale appartient à quatre grandes catégories: les sites de production ou les sites de transformation des matières premières et de production d'énergie, les lieux de stockage, l'infrastructure de transport et les «espaces de vie», comme les logements directement liés à une activité industrielle.



Fig. 4
Ancienne *Presse Socialiste* à Bruxelles
(A. de Ville de Goyet, 2007 © SPRB).



Fig. 5
Anciens Établissements *Byrrh* à Bruxelles-Laeken (A. de Ville de Goyet, 2011 © SPRB).

SITES DE PRODUCTION OU DE TRANSFORMATION DE MATIÈRES PREMIÈRES

Les moulins protégés (trois moulins à eau et trois moulins à vent) dans la deuxième couronne autour de Bruxelles témoignent de l'activité proto-industrielle. Ils ont été protégés d'abord pour leur intérêt esthétique, voire pittoresque. Le moulin du Neckersgat, à Uccle, en est une bonne illustration : son environnement (classé comme site) forme un écrin bucolique. Plus tard, en 1989, avec le moulin d'Evere, une attention particulière est accordée à l'aspect industriel entraînant le classement de l'ancienne machine à vapeur.

Tous les modes de production ne sont pas équitablement représentés dans les protections. Les sites protégés ne constituent pas un échantillon représentatif de l'industrie bruxelloise des XIX^e et XX^e siècles¹. La majeure partie des sites protégés sont des brasseries et des imprimeries. La brasserie classée la plus remarquable est celle de Wielemans-Ceupens à Forest, dont une partie de l'usine ainsi que les bureaux ont été classés définitivement en 1993. Cela

concerne toute la salle de brassage ainsi que la salle des machines, y compris les machines. L'intérieur, ainsi que l'équipement qui en fait partie, ont été exceptionnellement inclus dans l'arrêté de classement.

D'autres secteurs sont également représentés, notamment le textile avec les ateliers de confection Blum à Bruxelles (fig. 3), la fabrique de chemises Coster et Clément à Molenbeek-Saint-Jean et l'atelier de confection Hoguet à Saint-Gilles. Un autre complexe classé remarquable : l'imprimerie de la *Presse Socialiste*, rues des Sables et Saint-Laurent, un des derniers exemples dans un quartier autrefois connu pour ses imprimeries (fig. 4). Relevons également les anciens Ateliers Mommen de Saint-Josse-ten-Noode, où ont été fabriqués des cadres en bois puis du matériel pour peintre ; par la suite, le propriétaire et mécène y a aussi aménagé des ateliers donnés en location à des artistes. Ajoutons la minoterie Moulart d'Anderlecht, l'ancienne usine de porcelaine Vermeren-Coché, dont l'entité de production proprement dite avait déjà disparu, et la fabrique Aubert-Blaton, une

ancienne brasserie transformée en atelier de production d'éléments décoratifs en béton armé.

Dans cette catégorie des sites de production, la *Compagnie des Bronzes*, à Molenbeek-Saint-Jean, occupe une place très particulière. Certaines parties de l'édifice ont été inscrites sur la liste de sauvegarde comme ensemble en 1997, dont la maison de direction et les ateliers avec leur équipement restant. Le bâtiment héberge l'asbl La Fonderie, chargée d'étudier la vie économique, sociale et industrielle de Bruxelles. Le site héberge également le Musée bruxellois du Travail et des Industries.

ENTREPÔTS

Le premier entrepôt à être classé, en 1993, est l'actuelle façade arrière du *Koninklijke Vlaamse Schouwburg* (KVS). À première vue, cela peut surprendre. Lorsqu'en 1883, la Ville de Bruxelles accepte que l'ancien arsenal soit converti en théâtre flamand, elle impose une seule condition : préserver la façade d'origine de l'entrepôt construit en 1780-1781 par



Fig. 6

Les anciennes glacières à Auderghem, aujourd'hui propriété de la *Vrije Universiteit Brussel* (georgesdekinder.com © SPRB).



Fig. 7

Gare de Schaerbeek (Schmitt-GlobalView, 2014 © SPRB).

l'architecte Nivoy. Mais il ne s'agissait clairement pas d'un souci précoce de préservation du patrimoine industriel ; l'exigence relevait davantage de considérations esthétiques.

Les autres espaces de stockage protégés ont servi à l'entreposage de vin et de spiritueux pour les firmes Besse à Molenbeek-Saint-Jean et *Byrrh* à Laeken (fig. 5) (tous deux dans le quartier de Tour et Taxis), mais aussi pour le tabac de la manufacture Ajja à Molenbeek-Saint-Jean, les textiles de Stiel et Rothschild et de Waucquez (aujourd'hui Archives de la Ville) à Bruxelles, ou pour de la glace dans les anciennes glacières de la chaussée de Wavre à Auderghem (fig. 6), le gaz dans le gazomètre de Molenbeek-Saint-Jean.

INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT

La Région a toujours prêté une attention spéciale à la protection des gares (fig. 7), infrastructures menacées en raison du coût de l'entretien. La première gare bruxelloise à avoir été protégée est celle de Watermael-Boitsfort, classée en

1992. Actuellement, dans la Région, la plupart des gares de voyageurs présentant une valeur patrimoniale sont protégées grâce à une campagne de protection menée dans les années 1990 dans la foulée d'une étude thématique². Les dernières procédures de classement, en cours, concernent les gares d'Etterbeek et Forest-Midi. Le tramway n'a pas non plus été oublié : sont ainsi protégées nos dernières aubettes traditionnelles, mais aussi le dépôt de Woluwe-Saint-Pierre, dont une partie abrite, depuis 1982, le Musée du Transport urbain de Bruxelles (fig. 8).

Des ponts ont par ailleurs été protégés, notamment le pont Sobieski (fig. 9) et le passage Chambon à Bruxelles-Laeken, ou le Pont monumental (lié à Tour et Taxis) de Molenbeek-Saint-Jean. En 2014, a été lancée la procédure de classement du pont de l'avenue de la Couronne, sur la rue Gray à Ixelles. Précisons que ces ouvrages d'art sont aussi souvent considérés comme patrimoine d'ingénierie³. La différence entre les deux est une question de point de vue : le patrimoine d'ingénierie met l'accent sur la méthode de construction, tan-

dis que le patrimoine industriel est, avant tout, le témoin d'une activité industrielle.

ÉLÉMENTS LIÉS À L'ACTIVITÉ INDUSTRIELLE

Dans cette catégorie, les exemples de sauvegarde sont rares. À Bruxelles, le Familistère Godin, logement des ouvriers de l'usine Godin, fut classé dès 1988 comme monument, au contraire de l'usine proprement dite. La maisonnette du garde-barrière de la chaussée d'Anvers à Bruxelles fait aussi partie de cette catégorie. Il s'agit toujours d'éléments autonomes en liaison avec l'activité. Naturellement, d'autres sites industriels sont formés par des bâtiments remplissant différentes fonctions. C'est le cas, par exemple, de la société Charlet et C^{ie}, où à côté des locaux de fabrication de selles, se trouve également l'habitation du directeur, tout comme à l'ancienne lustrerie Kaufmann.

Traduit du Néerlandais



Fig. 9
Pont Sobieski Sobieski à Bruxelles-Laeken
[A. de Ville de Goyet, 2012 © SPRB].



Fig. 8
Ancien dépôt de trams et Musée du Transport urbain Bruxellois, à Woluwe-Saint-Pierre [A. de Ville de Goyet, 2011 © SPRB].

NOTES

1. Voir le commentaire du rapport de stage de TRUILLET, J., *Le patrimoine industriel en Région de Bruxelles-Capitale. Étude, protection et documentation des sites de production : État des lieux et propositions*, Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, Bruxelles, 2009.
2. DEMEY, Th., *Inventaire des gares bruxelloises*, Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, Bruxelles, s.d.
3. Cf. ATTAS, D. et PROVOST (dir.), *Bruxelles, sur les traces des ingénieurs bâtisseurs*, CIVA, Bruxelles, 2011.

LISTE DE PATRIMOINE INDUSTRIEL PAR DATE DE PROTECTION

| Objet | Adresse | Commune | Inscrit sur la liste de sauvegarde ou classement | Date de l'arrêté |
|--|--|-----------------------|--|------------------|
| Moulin brûlé | avenue Emmanuel Mounier, rue Klakkedelle | Woluwe-Saint-Lambert | Classement | 9/04/43 |
| Moulin du Neckersgat et ses abords | rue Keyenbempt 66 - 70, avenue Achille Reisdorff 36 | Uccle | Classement | 21/06/71 |
| Deux châteaux d'eau compris dans le site du Bois de la Cambre | bois de la Cambre | Bruxelles | Classement | 18/11/76 |
| Grande Écluse | boulevard Poincaré 77 | Anderlecht | Classement | 22/02/84 |
| Tour à plombs | rue des Fabriques 54, boulevard de l'Abattoir 24 - 26 | Bruxelles | Classement | 27/07/84 |
| Gazomètre n° 2 et abords immédiats | rue des Fuchsias 113, avenue Seghers | Molenbeek-Saint-Jean | Classement | 8/08/88 |
| Abattoirs d'Anderlecht | rue Ropsy Chaudron 24 - 25 | Anderlecht | Classement | 8/08/88 |
| Moulin Crockaert | rue de Linkebeek 9 - 11 | Uccle | Classement | 8/08/88 |
| Familistère Godin | quai des Usines 156 - 157 | Bruxelles | Classement | 8/08/88 |
| Moulin de Lindekemale et terrains environnants | avenue Jean-François Debecker 6 - 48, boulevard de la Woluwe, chemin du Struykbeken, avenue du Stade | Woluwe-Saint-Lambert | Classement | 30/03/89 |
| Imprimerie du journal <i>Le Peuple</i> | rue Saint-Laurent 30 - 34 | Bruxelles | Classement | 26/04/89 |
| Moulin d'Evere et le jardin | rue du Tilleul 179 - 189, rue du Moulin à Vent 25 - 27 | Evere | Classement | 20/12/90 |
| Gare de Watermael | avenue des Taillis 73 - 81 | Watermael-Boitsfort | Classement | 2/07/92 |
| Établissements Mommen | rue de la Charité 37 | Saint-Josse-Ten-Noode | Classement | 24/09/92 |
| Glacières royales | chaussée de Wavre 1013 - 1015 | Auderghem | Classement | 13/05/93 |
| Brasseries Wielemans-Ceuppens - immeuble de bureaux | avenue Van Volxem 366 - 368 | Forest | Classement | 20/07/93 |
| Brasseries Wielemans-Ceuppens | avenue Van Volxem 354 - 364 | Forest | Classement | 20/07/93 |
| Façade du premier Entrepôt incluse dans le Koninklijke Vlaamse Schouwburg | rue de Laeken 146 | Bruxelles | Classement | 9/09/93 |
| Gare d'Uccle-Stalle | rue Victor Allard 256 | Uccle | Classement | 14/07/94 |
| Gare de Schaerbeek | place Princesse Élisabeth | Schaerbeek | Classement | 10/11/94 |
| Château d'eau compris dans le site du Moeraske le long de la gare de formation de Schaerbeek | rue Carli, rue Walckiers, rue de la Perche | Evere | Classement | 9/03/95 |
| Ancienne patinoire à roulettes 'Royal Skating' puis garage | rue Veydt 15, rue Faider 6 | Saint-Gilles | Sauvegarde | 9/03/95 |
| Pont de chemin de fer dit pont du Charroi | rue du Charroi | Anderlecht | Classement | 16/03/95 |
| Gare Centrale | Cantersteen, boulevard de l'Impératrice | Bruxelles | Sauvegarde | 16/03/95 |
| Gare de Jette | place Cardinal Mercier 16 | Jette | Classement | 13/04/95 |
| Halte Congrès et jardin public | boulevard Pacheco | Bruxelles | Sauvegarde | 13/04/95 |
| Pont Sobieski | avenue des Robiniers, avenue Jean Sobieski | Bruxelles | Classement | 14/03/96 |
| Laboratoires pharmaceutiques Sanders | rue Henri Wafelaerts 51 | Saint-Gilles | Sauvegarde | 19/09/96 |
| Gare de Laeken | parvis Notre-Dame, rue du Champ de l'Église 2 | Bruxelles | Classement | 26/09/96 |
| Gare de Saint-Josse-ten-Noode | chaussée de Louvain 195 | Saint-Josse-Ten-Noode | Classement | 26/09/96 |
| Gare du Domaine Royal de Laeken | rue Albert, chaussée de Vilvorde, rue des Palais Outre-Ponts | Bruxelles | Classement | 26/09/96 |
| Dépôt et magasin Besse | rue de l'Escaut 122 | Molenbeek-Saint-Jean | Classement | 23/01/97 |
| Établissements <i>Byrrh</i> | rue Dieudonné Lefevre 4 | Bruxelles | Classement | 22/05/97 |
| Compagnie des Bronzes | rue Ransfort 27 | Molenbeek-Saint-Jean | Sauvegarde | 22/05/97 |
| Meunerie Moulart | quai Fernand Demets 23 | Anderlecht | Sauvegarde | 22/05/97 |
| Société des Entrepôts de Bruxelles | rue Van Meyel 26 - 32 | Molenbeek-Saint-Jean | Classement | 22/05/97 |
| Fabrique de porcelaines Vermeren-Coché (actuellement maison Demeuldre-Coché) | chaussée de Wavre 143, rue Georges Lorand 0 | Ixelles | Classement | 26/06/97 |
| Dépôt de la manufacture de tabac AJJA | rue Vandermaelen 5 | Molenbeek-Saint-Jean | Classement | 25/09/97 |
| Ferme des Boues | quai de Willebroeck 22, quai de la Voirie 1 | Bruxelles | Classement | 15/01/98 |
| Établissements Aubert-Blaton | rue du Pavillon 4 | Bruxelles | Sauvegarde | 22/01/98 |

| | | | | |
|---|---|-----------------------|---|----------|
| Établissements Aubert-Blaton | rue du Pavillon 4 | Bruxelles | Sauvegarde | 22/01/98 |
| Halles America | boulevard de Dixmude 21 - 29 | Bruxelles | Classement | 29/01/98 |
| Halles des Producteurs | boulevard du neuvième de Ligne 39 - 43, boulevard d'Ypres 68 - 80, boulevard de Dixmude 6 - 22 | Bruxelles | Classement | 29/01/98 |
| Première centrale électrique de Bruxelles | rue Melsens 28, place Sainte-Catherine 45 | Bruxelles | Classement | 12/03/98 |
| Bureaux et ateliers de la première centrale électrique | rue Sainte-Catherine 9 A - 19 | Bruxelles | Classement | 12/03/98 |
| Établissements Blum | boulevard d'Anvers 40, rue des Commerçants 67 | Bruxelles | Classement | 12/03/98 |
| Brasserie Van Dooren | rue Notre-Dame du Sommeil 2, rue du Rempart des Moines, rue des Fabriques 1C, rue des Fabriques 1B, place du Jardin aux Fleurs 5 | Bruxelles | Classement | 12/03/98 |
| Bâtiments de la firme G.K.F. (Gérard Koninckx Frères - grossiste fruits exotiques) | rue du Vieux Marché aux Grains 7 - 11, rue Antoine Dansaert 75 - 79 | Bruxelles | Classement | 26/03/98 |
| Lustrerie Kaufmann | rue Locquenghien 55 - 57 | Bruxelles | Sauvegarde | 30/04/98 |
| Entrepôt Stiel & Rothschild | quai aux Pierres de Taille 28 - 29 | Bruxelles | Sauvegarde | 30/04/98 |
| Dépôt des Grands Magasins de la Bourse | rue d'Alost 7 - 11 | Bruxelles | Sauvegarde | 28/05/98 |
| Imprimerie Phobel | avenue Édouard de Thibault 2 | Etterbeek | Sauvegarde | 2/07/98 |
| Établissements La <i>Magnéto Belge</i> | rue Marconi 123 - 127 | Forest | Sauvegarde | 10/09/98 |
| Sous-station électrique | boulevard de l'Abattoir 9 | Bruxelles | Sauvegarde | 24/09/98 |
| Château d'eau | rue Marconi 167 | Forest | Sauvegarde | 1/10/98 |
| Dépôt de trams et Musée du Transport Urbain Bruxellois | avenue de Tervueren 364 B - 364, rue du Leybeek 2 | Woluwe-Saint-Pierre | Sauvegarde | 1/10/98 |
| Maison Hoguet | rue de Rome 24 - 28 | Saint-Gilles | Classement | 29/10/98 |
| Établissements Absalon | rue Saint-Christophe 41 - 45, rue Van Artevelde 70 - 72 | Bruxelles | Sauvegarde | 2/04/99 |
| Chemiserie Coster et Clément | chaussée de Gand 340 | Molenbeek-Saint-Jean | Sauvegarde | 7/12/00 |
| Brasserie Atlas | rue du Libre Examen 13 | Anderlecht | Sauvegarde | 1/02/01 |
| Brasserie <i>De Kroon</i> compris dans le noyau villageois de Berchem et rue de l'Allée Verte | place de l'Église | Berchem-Sainte-Agathe | Sauvegarde | 29/03/01 |
| Palais du Vin et anciens magasins Merchie-Pède | rue du Miroir 9, rue des Tanneurs 52 - 62 | Bruxelles | Classement | 29/03/01 |
| Immeubles de <i>L'Écho de la Bourse</i> | rue du Houblon 43 - 47 | Bruxelles | Sauvegarde | 28/06/01 |
| Papeteries générales belges Ed. Haseldonckx & Cie | rue du Houblon 26 - 32 | Bruxelles | Sauvegarde | 5/07/01 |
| Dépôt de trams et Musée du Transport Urbain Bruxellois | avenue de Tervueren 364 B - 364, rue du Leybeek 2 | Woluwe-Saint-Pierre | Classement | 29/11/01 |
| Complexe des Archives de la Ville de Bruxelles | rue Vanderhaegen 18, rue des Tanneurs 57 - 71 | Bruxelles | Classement | 13/12/01 |
| Presse Socialiste | rue des Sables 29 - 35 | Bruxelles | Classement | 12/06/03 |
| Manufacture Charlet & Cie | boulevard de Dixmude 65 - 71, quai du Commerce 48 - 50 | Bruxelles | Classement | 26/06/03 |
| Aubette de tram | chaussée de Haecht, avenue Louis Bertrand | Schaerbeek | Classement | 20/04/06 |
| Aubette de tram | Square Léopold II | Woluwe-Saint-Pierre | Classement | 20/04/06 |
| Aubette de tram | place de Saint-Job | Uccle | Classement | 20/04/06 |
| Aubette de tram | chaussée de la Hulpe | Watermael-Boitsfort | Classement | 20/04/06 |
| Aubette de tram | place Léopold Wiener, rue Major Bruck | Watermael-Boitsfort | Classement | 20/04/06 |
| Aubette de tram | place Marie-José | Ixelles | Classement | 20/04/06 |
| Aubette de tram | rue des Trois Tilleuls | Watermael-Boitsfort | Classement | 20/04/06 |
| <i>Luizenmolen</i> | rue des Papillons | Anderlecht | Classement | 8/02/07 |
| Passage Chambon | avenue de la Reine | Bruxelles | Classement | 19/04/07 |
| « Pont Monumental » au-dessus de chemin de fer de Tour et Taxis | boulevard Émile Bockstaël, boulevard du Jubilé | Molenbeek-Saint-Jean | Classement | 19/04/07 |
| Maison de garde-barrière | chaussée d'Anvers 291 | Bruxelles | Classement | 20/05/10 |
| Château d'eau qui fait partie de la Villa Les Trois Canadas | avenue Émile Van Becelaere 160 | Watermael-Boitsfort | Classement | 20/12/12 |
| Pont routier avenue de la Couronne - rue Gray | rue Gray, avenue de la Couronne | Ixelles | Ouverture de la procédure de classement | 24/04/14 |
| Gare de Forest-Midi | rue de la Station | Forest | Ouverture de la procédure de classement | 13/11/14 |
| Première gare d'Etterbeek | boulevard du Général Jacques 263 | Ixelles | Ouverture de la procédure de classement | 5/03/15 |

COLOPHON

COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Marc Basyn, Stéphane Demeter,
Paula Dumont, Murielle Leseque,
Cecilia Paredes, Brigitte Vander Bruggen
et Anne-Sophie Walazyc.

RÉDACTION FINALE EN FRANÇAIS

Stéphane Demeter

RÉDACTION FINALE EN NÉERLANDAIS

Paula Dumont

SECRETARIAT DE RÉDACTION

Murielle Leseque

COORDINATION DE L'ICONOGRAPHIE

Cecilia Paredes

COORDINATION DU DOSSIER

Paula Dumont

AUTEURS / COLLABORATION RÉDACTIONNELLE

François Antoine, Mario Baeck,
Jean-Marc Basyn, Inge Bertels,
Anna Bouteiller, Marianne De Fossé,
Rika Devos, Paula Dumont,
Bernard Espion, Anne Lauwers,
Harry Lelièvre, Thierry Lemoine,
Maarten Mahieu, Muriel Muret,
Joke Nijs, Michel Provost, Sven Sterken,
Thomas Stroobants, Peter Van der Hallen,
Yannik Van Praag, Guido Vanderhulst,
Christian Vandermortten, Ine Wouters,
Brigitte Vander Bruggen.

TRADUCTION

Gitracom, Data Translations Int.

RELECTURE

Martine Maillard et le comité de rédaction.

GRAPHISME

The Crew Communication

IMPRESSION

Dereume Printing

DIFFUSION ET GESTION DES ABONNEMENTS

Cindy De Brandt,
Brigitte Vander Bruggen.
bpeb@sprb.irisnet.be

REMERCIEMENTS

Olivia Basseem, Philippe Charlier, Julie
Coppens, Philippe de Gobert, Farba Diop,
Alice Gérard.

ÉDITEUR RESPONSABLE

Arlette Verkruyssen, directeur général
de Bruxelles Développement urbain de la
Région de Bruxelles-Capitale, CCN
– rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles.

Les articles sont publiés sous la
responsabilité de leur auteur. Tout droit
de reproduction, traduction et adaptation
réservé.

CONTACT

Direction des Monuments et des Sites-
Cellule Sensibilisation
CCN – rue du Progrès 80, 1035 Bruxelles.
<http://patrimoine.brussels>
aatl.monuments@sprb.irisnet.be

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Malgré tout le soin apporté à la
recherche des ayants droit, les éventuels
bénéficiaires n'ayant pas été contactés
sont priés de se manifester auprès de la
Direction des Monuments et des Sites
de la Région de Bruxelles-Capitale.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AAM – Archives d'Architecture Moderne
AADBP – Archives de l'Administration
des Dommages aux biens privés
ABCC – Amicale Belge des Clubs Citroën
AGR – Archives générales du Royaume
AMVB – Archief en Museum van
het Vlaams Leven te Brussel
ARB – Académie royale de Belgique
AVB – Archives de la Ville de Bruxelles
CDBDU – Centre de Documentation
de Bruxelles Développement urbain
DMS – Direction des Monuments
et des Sites
KBR – Bibliothèque royale de Belgique
KIK-IRPA – Koninklijk Instituut voor
het Kunstpatrimonium / Institut royal
du Patrimoine artistique
MRAH – Musées Royaux d'Art et d'Histoire
RLICC – Raymond Lemaire International
Centre for Conservation
SPRB – Service public régional
de Bruxelles

ISSN

2034-578X

DÉPÔT LÉGAL

D/2015/6860/019

Dit tijdschrift verschijnt ook
in het Nederlands onder de titel
« Erfgoed Brussel ».

